

LA TRAÇABILITÉ DES TERRES, UNE FORMALITÉ AVEC LE RNDTS




MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Géosciences pour une Terre durable

brgm

 **ndts**



VOUS ÊTES :

- Producteur ou gestionnaire de déchets dangereux
- Producteur ou receveur de terres excavées ou sédiments
- Professionnel des centres d'enfouissement (ISDND) et incinérateurs de déchets non dangereux
- Opérateur des installations dans lesquelles les déchets perdent leur statut de déchet

VOUS ÊTES CONCERNÉ

par la loi Antigaspillage pour une économie circulaire
(dite loi AGEC)

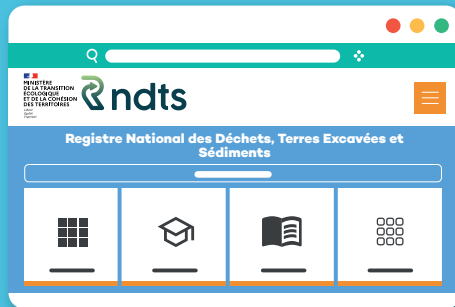
et vous êtes soumis à déclaration obligatoire
dans l'application gouvernementale RNDTS

(Registre National des déchets Terres excavées et Sédiments)

COMMENT FAIRE ?

Retrouvez toutes les informations
dont vous avez besoin :

<https://rndts-diffusion.developpement-durable.gouv.fr>



* Selon les dispositions de l'article L 541-4-3 du code de l'environnement

 **rndts**

**ROKO
VOKO**



TRACKDÉCHETS

Gérer la traçabilité des déchets en toute sécurité



Qu'est-ce que Trackdéchets ?

- ✓ Un **service public numérique gratuit** qui connecte tous les acteurs de la chaîne déchets pour dématérialiser leur traçabilité de bout-en-bout
- ✓ Ses objectifs sont : la **simplification** et la **transparence** dans la filière déchets

La plateforme est obligatoire (Décret n° 2021-321) pour tous les producteurs et professionnels des déchets dangereux depuis le 1er Janvier 2022.



Voir calendrier réglementaire sur : <https://faq.trackdechets.fr/>

Qu'est-ce que je peux faire dans Trackdéchets ?

Je peux :

- **éditer** (ou mon prestataire) mes Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD)
- **signer l'enlèvement** de mes déchets de manière dématérialisée
- **suivre tous mes BSD** en temps réel dans un tableau de bord unique
- **disposer de mon registre réglementaire** automatiquement à jour incluant tous mes BSD, quelques soient mes prestataires
- **vérifier les autorisations réglementaires** de mes prestataires déchets

FINI LE PAPIER !

FINIES LES RELANCES AUX PRESTATAIRES !

FINI L'ARCHIVAGE POUR MON REGISTRE !

Comment commencer sur Trackdéchets ?



Je **crée mon compte en 2'** chrono sur mon ordinateur / smartphone / tablette sur <https://trackdechets.beta.gouv.fr>



J'inscris mon établissement sur Mon compte > Établissements > Créer un établissement



Je récupère mon **Code de signature** dans Mon compte > Établissements > Code signature